



**Région
de Nyon**

Conseil intercommunal

Dully, 13 décembre 2023

Adoption de l'ordre du jour

Amélie Cherbuin, présidente du Conseil intercommunal

Ordre du jour



Région
de Nyon

Convocation

Conseil Intercommunal de Région de Nyon
Mercredi 13 décembre 2023 à 20h00, Centre communal de Dully

ORDRE DU JOUR

1	Présences - Ouverture des portes dès 19h30
2	Adoption de l'Ordre du jour
3	Communications du Bureau du Conseil Intercommunal
4	Communications du CODIR
4	Assermentation(s)
5	Adoption du procès-verbal de la séance du 05 octobre à Founex
6	Préavis 30-2023 : Budget 2024
7	Préavis 31-2023 : Soutien de CHF 50'000 par année à Visions du Réel pour la période 2024-2027
8	Préavis 33-2023 : Promotion de la mobilité
9	Préavis 32-2023 : DISREN Complexe multisports de Colovray
10	Nomination de 4 délégués (un par sous-région) à la commission tourisme
11	Réponse à l'interpellation de M. Claude Farine : une 3 ^e voie sur l'autoroute A1 entre Nyon et Genève : un cadeau empoisonné pour la Région de Nyon ?
12	Interpellation de Mme Nathalie Vez Raymond : Projet autoroutier national – projet routier cantonal : quelle place pour la politique régionale
13	Annonce des préavis à venir
14	Divers et propositions individuelles

Au nom du Conseil Intercommunal
La Présidente La Secrétaire



Amélie Cherbuin



Marianne Bardel

Communications du Bureau

Informations du Comité de direction

Ressources humaines

- Arrivée de **Benjamin Morit** en tant que chargé du développement des plans de mobilité interentreprises et de la promotion économique
- Arrivée d'**Emilie Staub** en tant que déléguée à l'environnement

Adaptation du règlement sur la taxe de séjour à l'horizon 2025

- Clarifier les règles de perception de la taxe pour les communes et les hébergeurs et simplifier l'ensemble de la procédure de déclaration et de gestion de la taxe
- Permettre une hausse des recettes pour l'ensemble des partenaires par une évolution des taux de perception
- Assurer dans la durée le financement de la nouvelle carte de transport selon le préavis du 29 septembre 2022 (qui prévoit le financement de la carte pour deux ans)

Prochaines étapes: séance d'information et d'échange en janvier 2024 pour prise de position des Municipalités d'ici février 2024.

Contexte

- **92% des actions** en main de la Région de Nyon pour le sauvetage de Télé-Dôle SA en 2015
- **Contrat signé avec la Sogestar en 2016**
 - Location du domaine pour CHF 400'000
 - Location du bâtiment d'accueil pour CHF 100'000 dès la livraison
 - Investissement réalisé par Télé-Dôle SA (Bâtiment, parking, mains libres,...)

Rappel des décisions du Conseil intercommunal de la Région de Nyon:

- Avril 2018 → **PR 30-2018-DISREN**: Crédit de CHF 1'972'840 pour un investissement de CHF 4'920'000 sur le massif de la Dôle.
- Juin 2021 → **PR 71-2021**: Cautionnement de CHF 1'650'000 auprès de la Caisse d'Epargne de Nyon pour assumer des coûts supplémentaires liés à la construction du Lapin Blanc.

Télé-Dôle

Etat financier:

Total cautionnement de la Région de Nyon

→ CHF 3'740'150

Total avance de fonds et créances

→ env. CHF 890'000

Télé-Dôle

Situation du projet:

- Evaluation initiale du coût du bâtiment 2016 → CHF 2'200'000
- Evaluation du coût du bâtiment en juin 2021 → CHF 4'950'000
- Estimation du coût final du bâtiment → CHF 5'600'000
- Estimation du montant restant à financer → CHF 1'750'000
- Montant à investir dans la maintenance lourde les 4-5 prochaines années → CHF 1'800'000
- **Montant total estimé** pour pérenniser Télé-Dôle → CHF 2'600'000

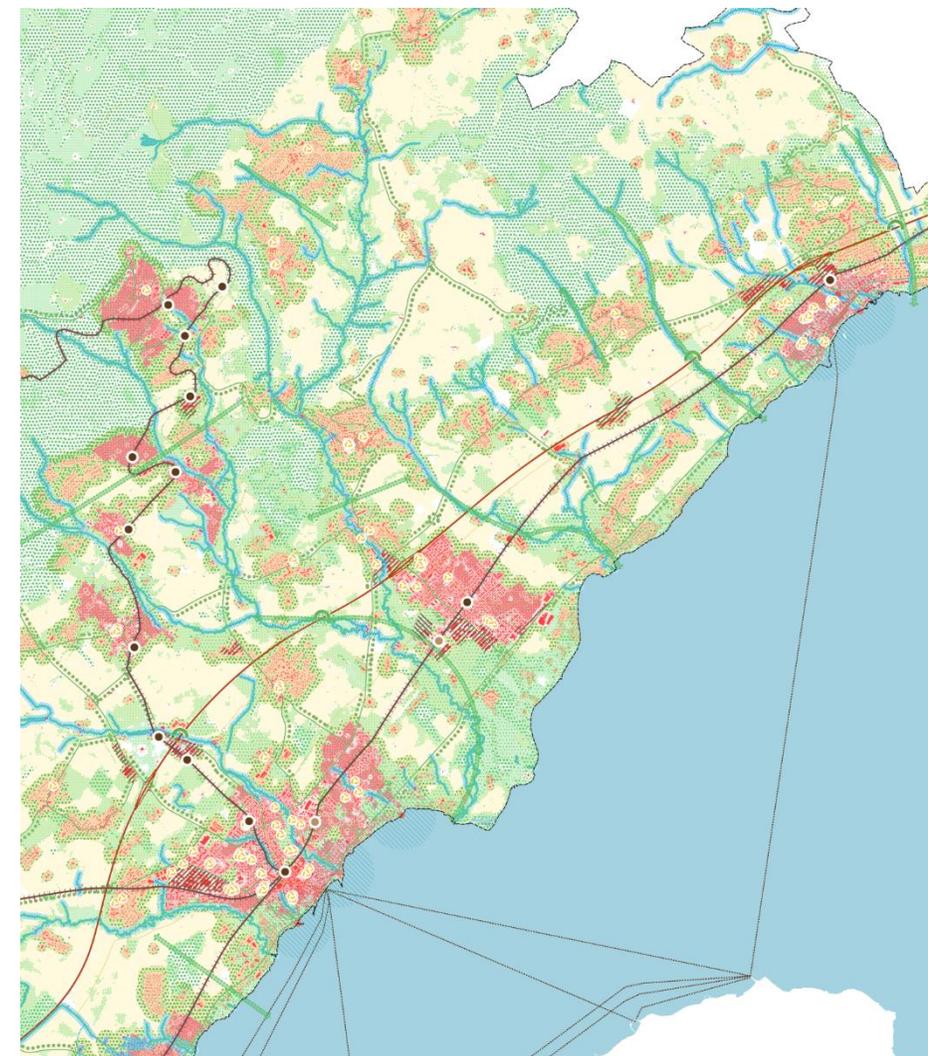
Télé-Dôle

Scénarios:

- Reprise des actifs de Télé-Dôle par la Sogestar
- Apport financier par les collectivités publiques
- Cessation d'activités de Télé-Dôle

Vision territoriale transfrontalière 2050 du Grand Genève

- Mise en **consultation** de la Vision territoriale transfrontalière 2050 auprès du Canton et des communes dès mars 2024.
- Le CODIR se tient à disposition pour venir **présenter le document auprès des sous-régions** pendant la phase de consultation.
- La Vision territoriale sera soumise à l'**approbation** du Conseil intercommunal à l'automne 2024.



Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)



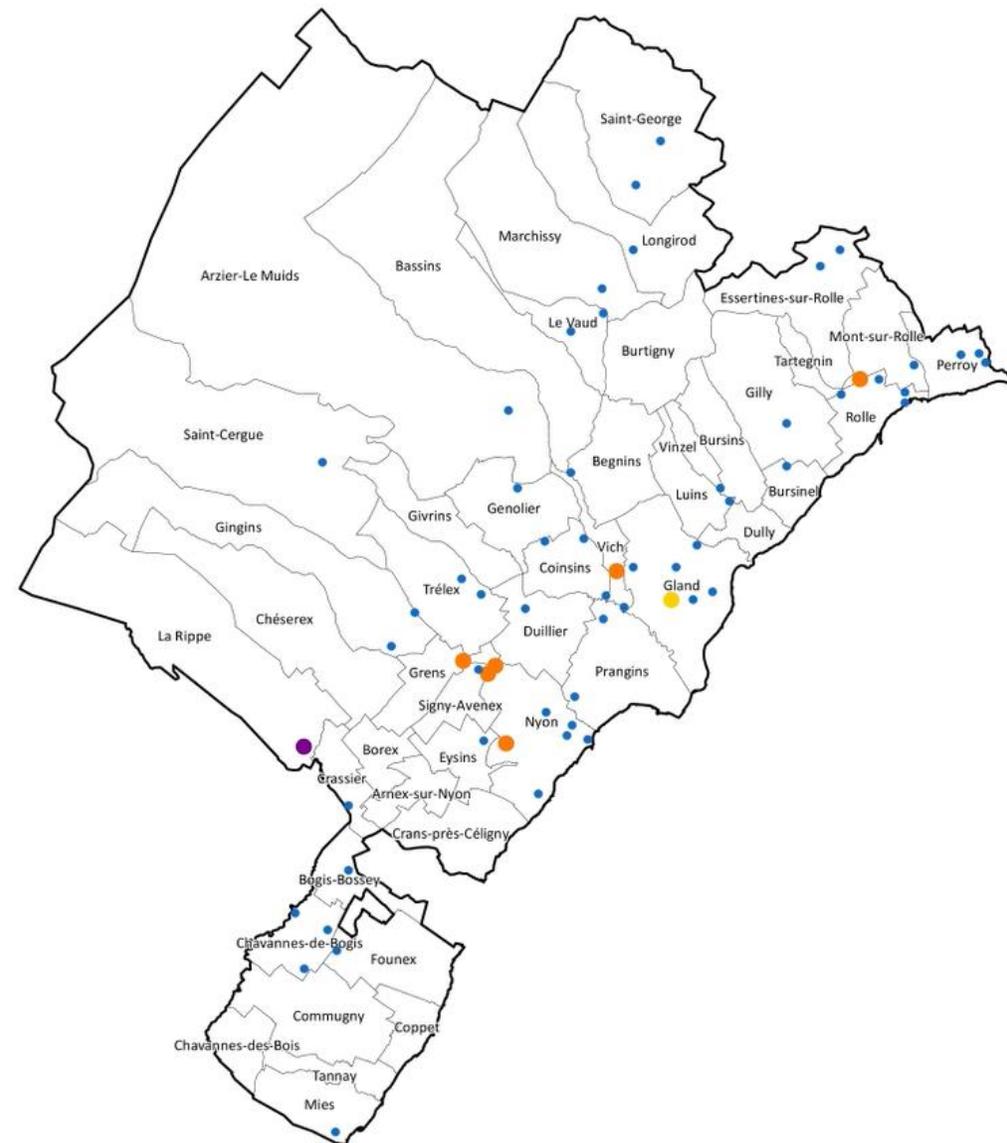
Principaux objectifs:

- En termes **d'aménagement du territoire**, optimiser, redimensionner ou créer de nouvelles zones d'activités en fonction des besoins identifiés
- Sous l'angle **économique**, augmenter la part d'emplois du secondaire (actuellement 80% sont dans le secteur tertiaire)

Typologies des zones d'activités dans le district de Nyon

D'ici 2040, **5000 emplois en plus** sont prévus, situés dans les zones suivantes:

- Site stratégique de développement d'activités à Gland (SSDA)
- Zones d'activités régionales (ZAR)
- Zone d'activité régionale exceptionnelle à La Rippe
- Zones d'activités locales (ZAL)



Étapes de mise en œuvre

Étape	Date
Séance publique	25.01.2024, 18h
Consultation publique	27.01.2024 - 25.02.2024
Rapport de consultation	Avril 2024
Adoption par les Communes	Jusqu'en décembre 2024
Approbation par l'Etat de Vaud	Début 2025

Assermentation(s)

Adoption du PV de la séance du 5 octobre 2023 à Founex

PR 30-2023

Budget 2024

Responsable politique: Paul Ménard

PR 31-2023

**Soutien de CHF 200'000 à Visions du
Réel pour la période 2024-2027**

Responsable politique: Valérie Jeanrenaud

PR 33-2023

Promotion de la mobilité

Responsables politiques: Gérard Produit, Olivier Riesen, Pierre-Alain Schmidt

PR 32-2023-DISREN

Complexe multisport de Colovray

Responsable politique: Valérie Jeanrenaud

Elections statutaires

**Réponse à l'interpellation de M.
Claude Farine: Une 3^e voie sur
l'autoroute A1 entre Nyon et Genève:
un cadeau empoisonné pour la Région
de Nyon?**

**Interpellation de Mme Nathalie Vez
Raymond: Projet autoroutier national
– projet routier cantonal: quelle place
pour la politique régionale?**

Annnonce d'objets pour la séance du 7 mars 2024 et nomination des commissions

PR 34-2024 Financement des études préparatoires au PA5

La Région de Nyon, avec ses partenaires du Grand Genève, prévoit de déposer auprès de la Confédération un projet d'agglomération de 5e génération (PA5), selon le délai quadriennal imparti. Ce préavis vise à financer les différentes études nécessaires à son élaboration.

L'élaboration d'un PA nécessite la réalisation d'un certain nombre de mandats externes, tels que réalisation d'études thématiques (aménagement, mobilité, environnement), ou encore prestations liées à la production du document (cartographie, graphisme, impression).

→ **CoAH: 16.01.2024 à 18h**

→ **CoFin: 17.01.2024 à 8h**

PR 35-2024 Crédit d'étude pour le réaménagement de la jonction autoroutière de Gland

Ce préavis vise à financer la part régionale pour l'étude de projet des mesures d'aménagement en faveur des transports publics dans le secteur de la jonction autoroutière de Gland. C'est une des trois dernières mesures du programme de réorganisation des transports publics et une mesure du projet d'agglomération 2 du Grand Genève. Le projet prévoit notamment la réalisation d'aménagements permettant la priorisation de la ligne de bus régionale.

→ **CoAH: 18.01.2024 à 18h**

→ **CoFin: 17.01.2024 à 8h**

PR 36-2024 Stratégie de développement régional 2025-2029

La Région de Nyon est reconnue par le Canton de Vaud comme organisme régional de développement économique. À ce titre, elle est nantie d'une stratégie de développement régional sur une période définie. Cet outil permet notamment à la Région de solliciter des fonds auprès du Canton au titre de la LADE (Loi sur l'Appui au Développement Économique) pour elle-même ou pour des tiers (entreprises, institutions, etc.) La stratégie actuelle arrive à échéance et un renouvellement est nécessaire. Ce préavis vise à financer l'accompagnement de la démarche par un mandataire spécialisé.

→ **CoAH: 16.01.2024 à 19h**

→ **CoFin: 17.01.2024 à 8h**

Séances ultérieures du Conseil intercommunal

- Jeudi 7 mars 2024, 20h

Divers et propositions individuelles

Supports à votre disposition après la séance du Conseil intercommunal

- Présentation complète de la séance
- Visuels projetés en début de séance (boucle promotionnelle)
- Document de synthèse pour votre conseil communal

Sur la page de la séance en question:

regiondenyon.ch/documents/seance-du-13-decembre-2023/